

Résolutions adoptées par
l'Assemblée Générale Ordinaire
du 12 avril 2017

1. L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte du retard enregistré dans la tenue de la réunion de l'Assemblée à la date du 12 avril 2017 qui n'a aucune incidence sur la bonne marche de l'activité de la Banque et ses intérêts, accepte la tenue de la réunion à la date précitée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2. L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les rapports général et spécial de Commissariat aux comptes, relatifs à l'exercice 2015, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3. L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve les conventions conclues entre la société, d'une part, et le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, d'autre part, soumises à autorisation, visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4. L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2015 d'un montant de (16.966.301.213) comme suit :

Résultat reporté pour l'exercice 2015 après modification comptable	(54.088.556,685)
Résultat net de l'exercice 2015	(16.966.301,213)
▪ Pertes provenant des activités d'exploitation	16.820.974,862
▪ Pertes provenant des amortissements des immobilisations	(145.326.351)
Résultats reportés pour l'exercice 2015	(71.054.857,898)
▪ Pertes reportées	(69.612.885,926)
▪ Amortissements différés	(1.441.971,972)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5. L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'attribuer des jetons de présence d'un montant de cinq mille dinars (5 000 DT) pour chaque membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015. Elle décide également d'attribuer de jetons au titre de la présidence du Comité des risques et du Comité permanent d'audit interne d'un montant de mille dinars pour chaque réunion de ces comités, ne pouvant excéder un montant annuel de six mille dinars (6 000 DT).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

6. Attribution de jetons au profit des membres du comité des risques, du comité permanent d'audit interne et du comité exécutif du crédit au titre de leur présence à ces comités, d'un montant de cinq cent dinars pour chaque réunion de ces comités, ne pouvant excéder un montant annuel de trois mille (3000) dinars.

Cette résolution, mise aux voix, n'a pas été adoptée à la majorité des voix.

7. L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Banque à contracter des emprunts extérieurs d'un montant de 100 millions de dinars sur une année. Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et les modalités de ses emprunts selon les offres de financement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

8. L'Assemblée Générale Ordinaire, décide la nomination des Administrateurs suivants au Conseil d'Administration de la Banque :

- Madame Lamia BOUJENAH ZRIBI en qualité d'administrateur, représentant de l'Etat, en remplacement de Madame Souhir TAKTAK.
- M. Slim FERIANI en qualité d'administrateur représentant de l'Etat, en remplacement de Madame Lamia BOUJENAH ZRIBI.
- Madame Aziza CHARGUI en qualité d'administrateur représentant de l'Etat, en remplacement de M. Samir LAZAAR pour le restant de son mandat.
- M. Tahar BEN HATIRA en qualité d'administrateur représentant de l'Etat, en remplacement de M. Abdelhakim HAMDI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

9. L'Assemblée Générale Ordinaire décide la désignation du Groupement EXPRA & CNF représenté par Messieurs Sofiene MJADI et Walid BEN AYED, en qualité de commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2016, 2017 et 2018 et ce, en remplacement du cabinet « International Management and Auditing Company - IMAC ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

10. Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal pour faire tout dépôt et publication que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2015
(APRES AFFECTATION DU RESULTAT)

(Unité en DT)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	481 086	317 485
Créances sur les Etablissements Bancaires	25 376 240	25 322 278
Créances sur la Clientèle	184 121 409	181 625 145
<i>Concours à la clientèle</i>	116 055 621	109 820 194
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	166 460 648	146 402 808
<i>Provisions et agios réservés</i>	-98 394 860	-74 597 857
Portefeuille d'Investissement	1 599 938	2 681 133
Valeurs Immobilisées	331 360	475 946
<i>Immobilisations corporelles</i>	2 011 356	2 010 616
<i>Amortissements Immobilisations corporelles</i>	-1 691 904	-1 565 994
<i>Immobilisations incorporelles</i>	236 992	236 992
<i>Amortissements Immobilisations incorporelles</i>	-225 085	-205 668
Autres Actifs	14 908 947	9 212 116
<i>Comptes d'attente & de régularisation (A)</i>	13 697 722	7 996 886
<i>Autres (A)</i>	1 211 225	1 215 230
TOTAL ACTIF	229 818 980	219 634 102
PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers	2 305 215	349 638
Dépôts et Avoirs de la Clientèle	8 440 084	7 603 345
Emprunts et Ressources Spéciales	169 463 879	150 699 435
Autres Passifs	5 229 719	3 283 554
<i>Provisions pour passifs et charges</i>	282 653	190 980
<i>Compte d'attente & de régularisation (P)</i>	2 651 956	938 271
<i>Autres (P)</i>	2 295 109	2 154 303
TOTAL PASSIF	185 438 897	161 935 972
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000 000	100 000 000
Réserves	95 904	95 904
Autres Capitaux Propres	15 339 038	11 690 783
Résultats Reportés	-71 054 858	-54 088 557
Résultat de l'Exercice	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	44 380 084	57 698 130
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	229 818 980	219 634 102

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2015 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

	Capital	Réserves légalés	Réserves pour Fonds social	Autres Capitaux Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 01 janvier 2014	100 000 000	28 464	67 440	8 304 975	(30 924 716)	-	77 476 163
Don Fonds Suisse et QFF				3 385 807			3 385 807
Modification comptable				(1 000 490)			(1 000 490)
Résultat net au 31/12/2014						(22 163 350)	(22 163 350)
Solde au 31/12/2014 avant affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	11 690 783	(31 925 206)	(22 163 350)	57 698 130
Affectations des résultats Suivant décision de l'AGO					(22 163 350)	22 163 350	0
Solde au 31 décembre 2014 après Affectation du Résultat	100 000 000	28 464	67 440	11 690 783	(54 088 556)	-	57 698 130
Don Fonds Suisse et QFF				3 648 255			
Résultat net au 31/12/2015						(16 966 301)	(16 966 301)
Solde au 31 décembre 2015 avant Affectation du Résultat	100 000 000	28 464	67 440	15 339 038	(54 088 556)	(16 966 301)	44 380 084
Affectations des résultats Suivant décision de l'AGO					(16 966 301)	16 966 301	
Solde au 31 décembre 2015 après Affectation du Résultat	100 000 000	28 464	67 440	15 339 038	(71 054 858)	16 966 301	44 380 084